

Grand Conseil vaudois

Les élus veulent des états généraux de la chaîne pénale

Par Lise Bourgeois. Mis à jour le 05.09.2012 5 Commentaires

Préoccupés par la surpopulation carcérale, les députés ont réclamé l'organisation d'assises où seraient examinés les volets de la répression, de la procédure d'exécution des peines et de la détention provisoire.



Image: FLORIAN CELLA -a

Articles en relation

«La situation est alarmante dans les prisons»

Les députés fustigent à leur tour les conditions carcérales dans le canton

La récente décision du Conseil d'Etat n'a pas suffi à calmer les ardeurs. Alors que Béatrice Métraux annonçait vendredi un programme pour désengorger les établissements pénitentiaires, les députés ont choisi, mardi matin, de pousser le bouchon plus loin.

Mots-clés

Grand Conseil vaudois

L'avocat PLR Marc-Olivier Buffat a été suivi par la quasi unanimité du plénum sur une détermination en faveur d'assises de la chaîne pénale, où seraient examinés les volets de la répression, de la procédure d'exécution des peines et de la détention provisoire.

En parallèle, le chef de groupe socialiste, Nicolas Rochat Fernandez, a proposé une politique plus généreuse en matière d'attribution de postes et de places pour le pénitencier. Cette résolution-là a passé la rampe, mais sans la voix des UDC, réticents à faire des promesses avant la discussion budgétaire.

Tambour battant

A gauche comme à droite, les élus reconnaissent que la surpopulation carcérale, avec des personnes obligées de rester en cellule policière plus longtemps que la loi ne le permet, impose désormais d'«élaborer des solutions». Béatrice Métraux appelle de ses vœux que «tout le monde tire à la même corde» et annonce que les solutions présentées vendredi seront mises en œuvre tambour battant.

D'accord pour chercher ensemble des issues, les députés ont cependant débattu sur fond de rixe politique. La droite majoritaire du Grand Conseil face à un nouveau Conseil d'Etat de gauche doit trouver ses marques.

Le fait que la question de la surpopulation des prisons soit relayée par le PLR Jean-Marie Surer ne passe pas inaperçu. D'ailleurs, l'intéressé en rajoute: «Madame Métraux nous a démontré qu'elle n'était pas dépassée; nous nous en réjouissons.»

De son côté, la gauche raille la soudaine préoccupation du PLR pour les conditions de détention dénoncées bien avant par l'avocat Jean-Michel Dolivo et par ceux qui ont demandé à plusieurs reprises des postes supplémentaires pour le service pénitencier lors des débats budgétaires. Au moment de rattraper la balle, Jean-Marie Surer justifie que son intervention sur les places de préventive est de bonne guerre: «Si la droite était à la tête du Service pénitencier, la gauche aurait assurément réagi.»

Au bout de plus d'une heure, Daniel Brélaz a changé le rythme du débat: «Sortons du théâtre politique, a demandé le syndic de Lausanne. Aujourd'hui, les petits dealers peuvent se faire arrêter dix fois. Il est temps de réintroduire les courtes peines.» Et donc de renforcer le système pénitencier.

Béatrice Métraux insiste: «Nous prenons des mesures d'urgence parce qu'il y a urgence. Ces assises devront se tenir très vite et déboucher sur des solutions pragmatiques.» (24 heures)

Créé: 05.09.2012, 07h19